

*Un pied dedans, un pied dehors :
à propos du rural et de l'urbain
en Côte d'Ivoire*

Jean-Louis CHALEARD, Alain DUBRESSON

Longtemps sous-urbanisée, la Côte d'Ivoire, qui ne comptait que 3 % de citadins en 1940, participe depuis l'après-guerre à l'accélération du processus d'urbanisation en Afrique de l'Ouest, dont ont surtout bénéficié les Etats côtiers. Mais ce qui singularise le pays par rapport aux autres, c'est la vitesse de l'urbanisation : entre 1960 et 1975, le nombre de villes de plus de 10 000 habitants y a quadruplé alors qu'il doublait dans les pays ouest africains francophones, et le pourcentage de citadins est passé de 15,4 % en 1958 à 32 % en 1975. La croissance urbaine se poursuit à un rythme élevé, au point qu'en 1987, un habitant sur deux est un citadin, et qu'à l'horizon 2000 plus de 60 % de la population vivront en ville : un changement d'échelle, fondamental pour le devenir du pays, est en cours.

Nourri par d'amples et complexes migrations, le processus d'urbanisation n'est nullement réductible à la simple mise en mouvement de populations drainées autour des emplois salariés ; sauf à Abidjan, ces derniers demeurent relativement peu nombreux et les plus fortes croissances urbaines ne sont pas mesurées là où ces emplois ont été créés. En revanche, leur localisation montre clairement que les principaux dynamismes urbains et ruraux sont corrélés dans l'espace ivoirien et que les interactions sont permanentes entre les uns et les autres. Dès lors ces rapports réciproques constituent un objet d'investigation privilégié : maîtriser le changement d'échelle suppose que soient connus les processus qui y conduisent et identifiées les modalités de son déroulement ; comprendre la transformation qui affecte actuellement la répartition des hommes comme l'utilisation de l'espace ivoirien implique que les chercheurs et les praticiens portent le regard à la fois sur les réceptacles urbains et sur les aires villageoises dans un pays où la mobilité des hommes est extrême, en dépassant les habituels champs clos de réflexion pour rechercher les types d'articulations entre les villes et les villages et les situer dans la durée.

Ces types d'articulations ont le plus souvent été présentés en termes manichéens, l'urbanisation procédant d'une rupture profonde conduisant d'une part au déracinement de populations rurales brutalement agglomérées dans des villes où leur subsistance est précaire, d'autre part à la stérilisation d'un espace rural vidé de ses forces vives. Sans nier l'existence des formes de précarité urbaine comme l'ampleur des difficultés consécutives à la mobilité des ruraux, il nous paraît indispensable, pour comprendre la réalité ivoirienne, d'aller au-delà des termes réducteurs de ce discours dominant. En effet, des continuités anciennes perdurent sous de nouvel-

les formes tandis que des innovations sont suscitées par l'irruption du fait urbain. Alors que la brutalité de ce dernier aurait pu engendrer des ruptures particulièrement tranchées, il semble au contraire que non seulement les liens n'aient pas été rompus mais que des dynamismes nouveaux soient apparus. C'est à la mise en évidence de ces liens et de ces dynamismes que nous entendons contribuer, en partant successivement des villes puis des campagnes.

Une urbanisation rapide, mais des citadins qui n'ont pas rompu avec les villages

En travestissant quelque peu la nature et la distribution des formations végétales, les statisticiens comme les planificateurs ont pris la fâcheuse habitude de distinguer une Côte d'Ivoire « forestière » d'une Côte d'Ivoire « des savanes », grossièrement séparées par le 8^e parallèle. Pour être contestable, cette coupure arbitraire permet néanmoins les comparaisons temporelles. A l'échelle nationale, la disparité de charge démographique entre le nord et le sud du pays s'est accrue depuis 1965, à tel point qu'en 1980 les aires dites forestières regroupaient près des trois quarts de la population contre moins des deux tiers en 1965. Cette discontinuité majeure de peuplement est certes étroitement corrélée à l'organisation de l'économie de plantation, elle-même chevillée à un puissant dynamisme démographique, mais elle procède également d'une accentuation du mouvement de concentration des hommes dans les villes.

La Côte d'Ivoire est en effet entrée, depuis les années cinquante, dans un processus d'urbanisation caractérisé par son ampleur et son extrême rapidité. Les critères de définition retenus pour classer les agglomérations dans la catégorie dite « urbaine » ont certes varié et leur pertinence n'est pas toujours démontrée, mais quels que soient les seuils numériques et les définitions adoptés, l'explosion urbaine est un constat unanime : c'est un changement d'échelle radical qui affecte l'urbanisation du pays. Le taux d'accroissement moyen annuel de la population urbaine a dépassé +8,2 % durant la décennie 1965-1975, (fig. 1), et s'il a légèrement régressé depuis (+8,1 % entre 1975 et 1980, +8,0 % estimés entre 1980 et 1985, +7,5 % projeté entre 1985 et 1990), les masses de population concernées deviennent considérables. A l'Indépendance, on dénombrait 10 villes de plus de 10 000 habitants : il y en avait 20 en 1965, 44 en 1975 et aux rythmes actuels de croissance connus ou estimés, il y en aura probablement 200 à la fin du siècle. En l'an 2000, 11 villes auront dépassé la centaine de milliers d'habitants, Bouaké sera presque millionnaire, et la métropole abidjanaise devrait compter, selon les diverses hypothèses, entre 4 et 6,6 millions d'habitants. Quelques perspectives futuristes attribuent 17,5 à 26 millions de citadins à la Côte d'Ivoire en 2010, soit 70 à 80 % de la population du pays. Cette révolution urbaine n'est pas sans liens avec la grande discontinuité de peuplement Nord-Sud. La distribution de l'armature urbaine en 1975 montre à nouveau une césure franche entre les aires septentrionales et méridionales du pays, où sont localisées 2 villes sur 3 ainsi que les plus forts taux de croissance.

F. DUREAU a finement analysé les étapes constitutives de l'armature urbaine, en montrant comment fut opéré le renversement historique au détriment de l'ancien semis urbain nordiste : mise en place de centres administratifs et commerciaux le long du littoral, développement de nouveaux centres intérieurs mais peu dynamiques en terme démographique, explosion dans les années cinquante et formation d'un réseau hiérarchisé selon la taille des agglomérations (F. DUREAU, 1985). La poussée urbaine est sans précédent depuis 1950, et la vitesse à laquelle se produit le mouvement d'urbanisation est une spécificité ivoirienne au sein de l'Ouest africain francophone. Le processus d'émergence de l'armature urbaine est caractérisé par deux mouvements synchrones, l'augmentation de la taille des villes existantes et l'ap-

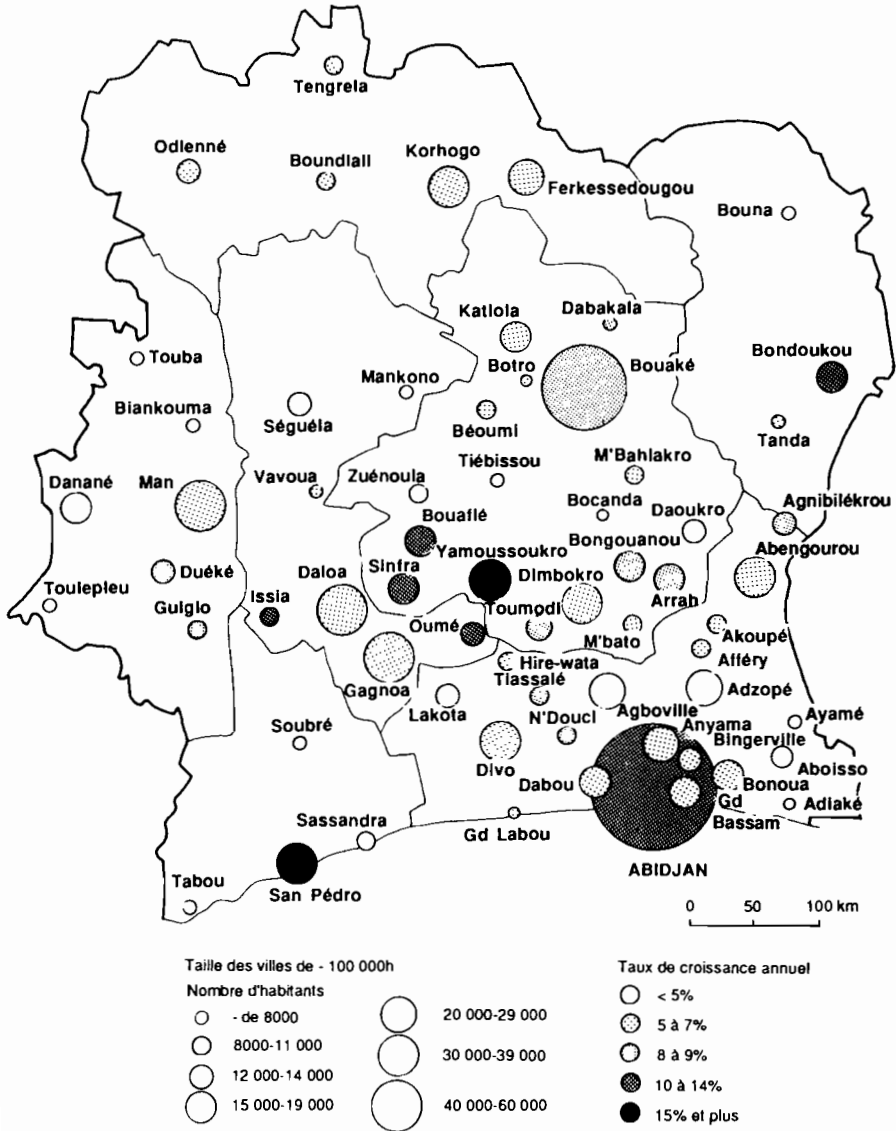


Fig. 1. — Répartition des rythmes de croissance urbaine entre 1965 et 1975
 Source : Direction de la Statistique, 1984

partition de nouvelles cités, contribuant respectivement pour 2/3 et 1/3 à l'accroissement total de population urbaine, avec un maximum d'intensité de diffusion du modèle de peuplement concentré entre 1955 et 1965. La distribution spatiale de l'évolution indique clairement que les principaux dynamismes se manifestent dans l'aire forestière méridionale, selon un schéma vérifié à l'est comme à l'ouest du Bandama : croissance rapide de quelques villes moyennes, diffusion du peuplement concentré en petites villes au détriment des centres précédents, ralentissement et uniformisation des rythmes.

Deux faits saillants sont à mettre en exergue. D'abord, c'est « en forêt » que se manifestent les plus vigoureuses croissances urbaines. Non seulement le nombre de villes y a été rapidement multiplié, mais c'est là qu'ont été enregistrés entre 1965 et 1975 les plus forts taux de croissance qui caractérisent non seulement la métropole et les nouvelles villes, Yamoussoukro et San Pedro, mais également des centres de moindre envergure comme Oumé, Sinfra, Issia, dont la population s'est accrue de plus de 10 % par an. Il y a donc une nette corrélation entre les dynamismes agricoles et urbains, tant du point de vue de la concentration de la population que de la production des richesses. Entre 1955 et 1975, les nouvelles localités urbaines sont presque toutes situées dans des départements ayant connu un fort mouvement de concentration de population rurale ou ayant déjà de fortes densités rurales. Le dynamisme démographique et économique du milieu rural forestier bénéficie plus aux villes petites et moyennes qu'aux grands centres urbains, avec toutefois de fortes disparités internes à l'aire forestière : ralentissement et uniformisation des rythmes annuels de croissance au sud-est (Aboisso ou Adzopé ont des taux inférieurs à 5 %), accélération brutale au centre-ouest (Sinfra et Oumé croissent à plus de 11 %). Sans disposer d'étude globale sur la distribution spatiale des revenus procurés par l'économie de plantation, l'on perçoit bien que l'un des ressorts de l'urbanisation ivoirienne est l'osmose entre les dynamismes ruraux et urbains. Ainsi, en 1975 les activités agricoles représentaient-elles 36 % des revenus totaux des « urbains forestiers » (DDR, 1978). En 1978, 20,3 % des actifs des villes dites « de l'intérieur » travaillaient dans le secteur primaire (EBC, 1980). Deuxième constat, primatie n'est pas macrocéphalie. Si l'on admet les seuils et critères d'investigation proposés par F. DUREAU (toute agglomération de plus de 5 000 habitants équipée d'un marché, de boutiques modernes, d'un centre de santé et d'une maternité est « urbaine »), il apparaît que le poids relatif d'Abidjan, soit environ 40 %, est remarquablement stable dans la population citadine. L'écart de taille entre la métropole bimillionnaire et les autres villes importantes s'est accru, mais la croissance abidjanaise n'a nullement empêché la maturation d'un réseau évoluant essentiellement en faveur des villes petites et moyennes. Autrement dit, Abidjan a longtemps continué à croître plus vite que les autres grandes villes¹ sans pour autant que le dynamisme soit bloqué, ce qui renvoie à des facteurs d'évolution d'ordres différents entre la métropole et le reste de l'armature. Cette remise en question de la macrocéphalie abidjanaise est nouvelle et sera sans doute controversée : il n'empêche que la logique macrocéphalique ne peut rendre compte de la vitalité des petites villes de Côte d'Ivoire.

De même, les référents théoriques classiques sont inopérants. L'application des schémas basiques² dérivés de la théorie des pôles ne rend pas compte des réalités ivoiriennes. Certes, la vie de relations contemporaine procède d'une division du travail engendrant des flux dont les pivots sont les villes : faut-il pour autant balayer les anciens modes de différenciation de l'espace et réduire l'ossature urbaine actuelle au résultat du déploiement de structures productives dont les moteurs sont des unités basiques ? Ce serait faire bien peu de cas de l'histoire de l'organisation de l'espace ivoirien et des anciens réseaux d'échange, dont rien ne dit qu'il n'en subsiste aucune forme de reproduction masquée sous les appareils de la modernité, tels les téléx des commerçants dioula. Ce serait surtout négliger les dynamismes différentiels des sociétés qui, pour être quelquefois liés à l'implantation d'unités basiques (usines, complexes agro-industriels) n'y sont pas tous chevillés, loin de là. Le recours aux analyses fonctionnalistes n'est pas plus probant. Exposés clairement dans les travaux d'A.M. COTTEN et Y. MARGUERAT, le postulat de base des études consacrées à l'armature urbaine ivoirienne est simple : la ville est un centre administratif et commercial. Pourtant, l'examen des biographies administratives montre que si la fonction a

1. D'après les résultats du recensement électoral (1984), la croissance d'Abidjan est devenue plus faible que celle des autres villes ivoiriennes depuis 1979.

2. Dans la théorie dite de la « base », ce sont les établissements exportateurs de biens et de services hors de la ville qui fondent son dynamisme.

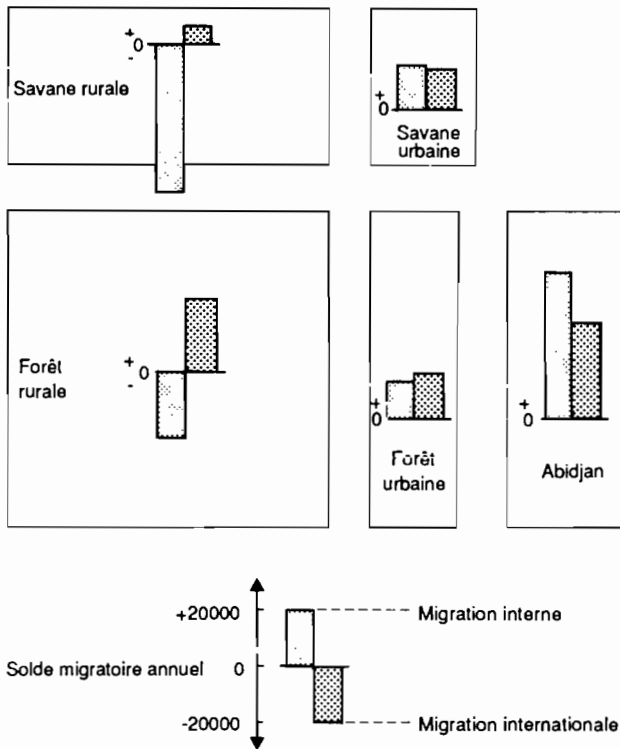
bien joué un rôle fondamental dans l'émergence de l'armature urbaine (« la sous-préfecture crée la ville »), son poids varie dans le temps et dans l'espace. L'administration demeure certes un facteur essentiel, mais pas unique, de l'urbanisation du nord, mais ses effets ont diminué au sud où l'érection en sous-préfecture ne constitue plus un discriminant explicatif du peuplement des petites localités. Par ailleurs, dans un contexte d'intense mobilité des hommes (d'après l'EPR 1978-1979, plus d'un tiers de la population totale a migré en un an), les villes ivoiriennes connaissent d'importants mouvements de population qui ne sont pas réductibles à un simple transfert du monde rural : en 1979, sur 100 immigrants urbains (Abidjan exclue) en savane et en forêt, on en comptait respectivement 56 et 49 en provenance d'autres villes ; sur 100 émigrants urbains, 65 en savane et 57 en forêt partaient à destination de localités urbaines. Ce grand brassage de population est-il directement dépendant de la localisation des fonctions urbaines ? Répondre à une telle question suppose résolue celle du contenu de la notion de « fonction » urbaine et saisies les corrélations entre fonction et peuplement. Or, les activités urbaines demeurent mal connues : dans les villes « de l'intérieur », les actifs sont en grande majorité des indépendants, aides familiaux et apprentis (65 % selon l'enquête EBC de 1978), et plus de la moitié des emplois sont fournis par des établissements artisanaux, sédentaires ou non ; Abidjan est la seule ville où les salariés étaient majoritaires parmi les actifs en 1978, mais le retournement de conjoncture entre 1981 et 1989 a sans doute modifié leur poids relatif. Par sa genèse comme par ses modes de financement et de fonctionnement, l'artisanat arbitrairement qualifié d'« informel » est en osmose permanente avec le monde rural (F. DUREAU, 1985 ; A. DUBRESSON, B. LOOTVOET, 1985 ; X. OUDIN, 1985) au point que sa dynamique est incompréhensible sans intégrer la composante citadine dans les stratégies globales de reproduction des sociétés œuvrant sur le territoire national.

Ces stratégies, entendues comme un ensemble de pratiques finalisées, sont étroitement liées à la mobilité géographique, et l'urbanisation est indissociable des dynamismes migratoires qui en constituent l'élément moteur : en 1978-79, moins du tiers des citoyens étaient nés dans leur ville de résidence, contre 35 % en 1958. Or, les mouvements de population sont fort complexes non seulement à saisir statistiquement, mais surtout à analyser du fait de la conjonction de mouvements internes et internationaux, les étrangers représentant 25,2 % de la population totale en 1980 (30,6 % dans les projections prévues pour 1990). Cette conjonction aboutit à un mode de peuplement particulier, caractérisé par d'inégales substitutions compensatoires : les migrations internationales se conjuguent aux mouvements internes pour accroître la population urbaine (sur 100 immigrants étrangers, 60 arrivent en ville), elles compensent l'exode rural dans les aires forestières mais non dans celles de savane dont le solde migratoire est négatif. Ces mouvements enchevêtrés, fondamentaux pour comprendre la question de la disponibilité de la force de travail, avantagent globalement les villes : les trois strates urbaines définies dans l'EPR (Abidjan, forêt urbaine, savane urbaine) ont des soldes migratoires positifs (fig. 2), et les immigrants ruraux étrangers, en participant à l'extension de l'économie de plantation, favorisent indirectement l'urbanisation.

Les villes sont ainsi au cœur des mouvements de population : 71 % des déplacements internes au pays concernent une agglomération urbaine, à l'arrivée ou au départ du déplacement, mais ces mouvements, complexes, ne sont pas réductibles à un simple transfert du rural vers l'urbain. Les citoyens sont extrêmement mobiles et les pourcentages d'émigrants et d'immigrants urbains sont bien supérieurs à ceux des ruraux³, surtout dans les aires forestières où les brassages de population sont intenses et beaucoup plus fréquents qu'au nord. Des tableaux croisés origine-destination des migrants⁴ ressortent plusieurs spécificités. Les villes de forêt et de savane ne

3. 18,5 % à 24 % d'émigrants selon les strates contre 11,5 % à 12,1% en milieu rural.

4. EPR 1978-1979.



La surface des strates est proportionnelle à leur population au deuxième passage de l'EPR (1 cm² = 100000 habitants)

Fig. 2. — Soldes migratoires annuels par strate, EPR 1978
Source : Direction de la statistique, 1984

connaissent pas seulement un rythme d'immigration différent, mais le contenu des arrivées diffère : les immigrants urbains en savane proviennent de toutes les strates du pays, ceux de forêt proviennent surtout de la même aire et attirent plus de ruraux nordistes que les cités de la savane. La métropole abidjanaise reçoit proportionnellement plus de migrants d'origine citadine que rurale.

À ces éléments de clarification au sein d'une circulation aux allures browniennes s'ajoutent trois constats. Parmi les immigrants ivoiriens, on ne dénombre que 61 % d'actifs, occupés ou non, contre plus de 90 % chez les immigrés étrangers : les migrations de travail l'emportent donc, mais la scolarisation est un facteur explicatif de première grandeur pour rendre compte de la mobilité géographique des Ivoiriens, le tiers des immigrants urbains nationaux étant constitué d'élèves. Le contenu des flux dirigés vers Abidjan diffère quelque peu de ceux destinés aux autres villes : moins d'élèves, plus d'actifs non occupés, tout se passe comme s'il existait une certaine sélectivité des migrations urbaines, l'image d'Abidjan générant des mouvements d'adultes en quête d'emploi, les villes de l'intérieur recevant une majorité d'individus déjà conscients que la création de leur propre emploi était la condition de leur insertion urbaine. Enfin, l'ivoirisation générale des migrations urbaines⁵ se

5. 47,3 % des urbains étaient des migrants ivoiriens en 1978-79 contre 37,6 % en 1958.

traduit par une différenciation croissante de la composition par sexe et par âge des flux : les immigrés internationaux demeurent majoritairement de jeunes adultes masculins⁶, alors que les nouveaux venus nationaux comptent une importante proportion d'adolescents et de femmes⁷.

Tout cela ne simplifie pas l'appréhension de la question urbaine, ni celle de la citadinisation. Souligner que l'arrivée en ville est liée à la recherche d'un meilleur revenu dans un système de plus en plus monétarisé est un truisme. Dans une économie marchande où l'accès à l'argent est une nécessité vitale, les villes constituent des lieux spécifiques de drainage des populations en quête de numéraire⁸. Mais les migrants, en particulier ivoiriens, ne lient pas nécessairement leur devenir en ville au gain monétaire. La perception et le vécu de la condition citadine sont infiniment plus complexes que le seul rapport à l'emploi et au revenu. Pour beaucoup, la ville, et en particulier Abidjan, est un lieu du possible et de l'espoir permettant d'échapper aux contraintes villageoises et à la régulation sociale contrôlée par les anciens. C'est aussi le lieu où peuvent être déployées toutes les stratégies visant à conforter ou au contraire à subvertir l'ordre villageois. De ce point de vue, l'agglomération abidjanaise est à la fois un refuge spécifique, où se manifestent diverses formes d'indépendance dont l'un des meilleurs exemples est celui des femmes baoulé, et une base d'actions contradictoires initiées par des individus et des groupes de migrants pour lesquels les véritables enjeux sont localisés dans la région d'origine. Que ce déploiement passe par l'accès au système de production et de distribution des richesses est une évidence, mais croire qu'il peut être réduit aux seules modalités d'accès au travail urbain conduirait à occulter des pratiques de la ville qu'il est indispensable de connaître pour comprendre le processus d'urbanisation. De fait, le contenu massivement migratoire de la croissance démographique et les modalités du peuplement des villes rendent nécessaire la prise en compte des rapports avec les villages, sans lesquels on ne peut comprendre les comportements et les stratégies de « citadins » dont les pratiques, le vécu et l'imaginaire réfèrent en permanence à la ville et au village. Cette permanence est d'abord attestée par les multiples réseaux de sociabilité urbains, véritables canaux par lesquels transitent les nouveaux arrivés et passent bon nombre d'échanges avec les lieux d'origine. Elle est ensuite confirmée par la taille et la composition des familles résidant en ville, les ménages regroupant en 1985 respectivement 7 et 8,5 individus à Abidjan et dans les autres villes. Elle est enfin vérifiée par la circulation des biens et des personnes entre les collectifs d'origine et ceux qui sont localisés dans les cités : la présence d'une main-d'œuvre domestique constituée de jeunes filles en provenance des villages, l'accueil de scolarisés à Abidjan ou au contraire leur envoi hors de la métropole en temps de crise, les flux d'approvisionnement des familles urbaines en produits alimentaires témoignent de l'existence d'importants circuits d'échanges. Toutefois, il serait abusif d'assimiler les structures familiales et les réseaux de sociabilité urbains à une reproduction à l'identique de ceux du monde rural. Certes, les familles « élargies » l'emportent, mais leur composition n'est pas celle qui prévaut dans les villages, même si des formes de prestation perdurent comme dans certaines unités bété d'Abidjan où la présence des parents de l'épouse (jeunes frères et sœurs par exemple) correspond à un service rendu à la belle-famille dans le cadre d'une prestation échelonnée de la dot (J.M. GIBBAL, 1974). Les associations de solidarité urbaine, dont beaucoup ont pour principal objectif de faire face à l'importante question des funérailles (C. VIDAL, 1986) ne sont

6. Rapport de masculinité en 1978-1979 = 154,5.

7. Rapport de masculinité : 94,4 ; un tiers des migrants ont moins de 15 ans ; âge moyen = 18,8 ans.

8. En 1978, la rémunération moyenne mensuelle par actif était de 39 999 FCFA à Abidjan, 6 700 FCFA dans les zones rurales. Les actifs réellement rémunérés percevaient 44 470 FCFA/mois à Abidjan et 43 510 FCFA/mois dans les secteurs non agricoles des villes de l'intérieur.

pas non plus réductibles à une projection simple des organisations rurales, même si elles constituent des instruments sur lesquels s'appuient certains efforts collectifs tournés vers les villages, construction d'écoles, de maternités, achats de matériel agricole par exemple. D'ailleurs, faire référence aux villages ne signifie pas pour autant que les visites à la famille et la redistribution d'une partie du revenu perdurent invariablement, et nombreux sont les chefs de ménage urbains qui écourtent leurs séjours au village d'origine. Ceux qui ont peu de moyens ne tiennent pas à faire constater leur médiocre capacité redistributive ; ceux qui ont mieux réussi et ont pu accéder à un système de consommation en biens manufacturés vérifient le plus souvent que le maintien d'une importante redistribution est contradictoire avec l'individualisation croissante des dépenses urbaines. La gestion d'une telle contradiction est difficile et les formes de rappel à l'ordre sont nombreuses et quelquefois menaçantes. Les compromis sont donc d'autant plus nombreux que les sollicitations en provenance des villages sont quasi permanentes. Quelles que soient les situations sociales, il est clair que les citadins qui vont moins souvent au village constatent qu'en revanche le village vient maintes fois à eux. Beaucoup d'entre eux y font construire pour concrétiser leur attachement et édifier une demeure pour les vieux jours. Pour les plus fortunés, cette maison n'est qu'un élément d'un vaste dispositif territorial incluant des superficies forestières, des plantations, voire même un patrimoine urbain locatif. Mais pour la plupart des citadins, ceux du « haut » comme ceux du « bas », le pied dans la ville a toujours un pendant, volontaire, supporté ou subi, au village.

Du dynamisme urbain au dynamisme rural

Contrairement à ce qui est trop souvent écrit, l'intense urbanisation de la Côte d'Ivoire n'a pas eu pour corollaire un appauvrissement des campagnes, mais elle a plutôt permis à de nouveaux dynamismes de se faire jour. Pour le comprendre, il faut savoir que le monde rural est imprégné de la ville tout comme la ville est imprégnée des campagnes. La plupart des ruraux connaissent la cité. Beaucoup y font des séjours fréquents, de courte durée, pour affaires ou pour visiter des parents. Certains, en nombre croissant aujourd'hui, y ont travaillé et sont revenus ensuite au village. Ainsi, tel planteur abé a-t-il été chauffeur de taxi à Agboville, chef-lieu du département ; tel autre a été salarié dans une scierie ; les plus nombreux ont été embauchés comme manœuvres, ouvriers ou employés à Abidjan. Les statistiques en témoignent : 19,5 % des villageois de Côte d'Ivoire, en 1985, résidaient auparavant dans une grande ville, et 26,7 % dans une petite ville (EPAM 1985). Ces relations complexes entre agglomérations urbaines et campagnes modifient les comportements aussi bien que l'imaginaire et peuvent aboutir à la production de véritables mythes, comme celui d'un « double » urbain au village, créé par les habitants de Dobé (J.P. DOZON, 1983).

Le développement de l'économie de plantation villageoise, s'il a servi de support à la croissance urbaine, s'est nourri d'elle également. L'agriculture d'exportation a besoin d'un certain nombre d'infrastructures, de relais commerciaux, qui ne se trouvent qu'en ville : marchands dioula ou libanais... En même temps, la cité fournit au paysan les produits dont il a besoin ou qu'il désire, notamment les produits de consommation, et que ses gains dans l'agriculture lui permettent d'acquérir, soit directement en se rendant en ville, soit par l'intermédiaire de colporteurs qui parcourent la campagne au moment de la traite.

L'ampleur de l'urbanisation en Côte d'Ivoire a surtout suscité l'essor de nouvelles spéculations, notamment des cultures vivrières qui deviennent de véritable cultures commerciales destinées au ravitaillement des villes. Ce développement repose sur une connaissance de la demande urbaine de la part des agriculteurs, il suppose des liens assez étroits entre le monde rural et celui des cités, mais il ne signifie pas

subordination de la campagne à la ville. En effet, l'agriculteur ne répond à la demande que pour autant qu'il y trouve avantage, sinon il s'oriente vers les productions d'exportation ou refuse de vendre sa marchandise. La réponse paysanne à la demande urbaine croissante se traduit par le développement dans le nord de systèmes de production fondés sur la culture de l'igname précoce, particulièrement rémunératrice, et dans le sud par l'association des vivriers au café-cacao, qui permet à la fois au cultivateur d'assurer la subsistance de la cellule familiale, de produire les denrées les plus rentables (les produits d'exportation) et d'augmenter son revenu en nourrissant les villes.

L'apparition et l'extension de ces cultures proviennent aussi bien d'un milieu que de l'autre. Ce sont parfois les marchands dioula qui suscitent la production des denrées qu'ils achètent et dont ils assurent la commercialisation, comme dans le cas de l'igname de la région de Korhogo (P. PELISSIER, 1985). Plus fréquemment l'initiative revient aux agriculteurs eux-mêmes, particulièrement à la périphérie des villes où se développent des spéculations à haute valeur à l'hectare comme les cultures maraîchères, ou des productions pondéreuses difficilement transportables comme le manioc. Ici, la production est stimulée par les contacts fréquents des villageois avec la ville : des salariés urbains vivent parfois au village (ouvriers du textile à Bouaké), préférant se loger à moindre frais dans leur milieu d'origine ; les femmes vont faire leur marché en ville...

Souvent aussi, des citadins, petits artisans, commerçants, ou agriculteurs à temps complet ont l'initiative de ces nouvelles cultures marchandes. Ici, la production est tout autant commercialisée par les villageois que par des négociants : ainsi, sur le marché central de Bouaké, environ la moitié des vendeuses de manioc sont des productrices qui habitent en général à moins de 15 km du centre de la cité. Ailleurs, les liens sont plus complexes. La petite ville, où le commerçant vient acheter sur le marché local les produits qu'apportent les agriculteurs, joue un rôle décisif de relais entre le milieu rural et la grande agglomération urbaine ; c'est le cas dans le nord du pays baoulé, où de nombreux centres secondaires comme Brobo, Botro, Diabo, Djébonoua, centralisent la production des campagnes avant qu'elle ne soit expédiée sur Bouaké. L'efficacité dioula est fondée sur cette étroite interpénétration de la ville et de la campagne. Dans le nord-est, des négociants et courtiers, parfois paysans, en relation avec les maisons de commerce et les grands marchands de Bouna ou Bondoukou, sillonnent la campagne ou résident dans les petits bourgs ruraux pour acheter les produits que les agriculteurs apportent les jours de marchés. Grâce à leurs réseaux d'alliance et de parenté, ils connaissent aussi bien les prix de la ville locale que ceux d'Abidjan, au jour près. La réussite commerciale des paysans repose également sur une stratégie qui suppose un déploiement urbain. Ainsi les agriculteurs lobi qui commercialisent leur igname directement sur Abidjan : en général, ils regroupent leur production dans de gros camions et chargent l'un des leurs, qui connaît la ville, parle et lit le français, d'aller contacter le transporteur, puis de conduire et de vendre la production à Abidjan. Stratégie rurale où le paysan scolarisé qui a vécu en ville tient une position clef.

Au contact du monde des cités, la société rurale s'est transformée et a adopté des comportements nouveaux. Cette mutation a été facilitée par la croissance des revenus : de 1960 à 1983, le revenu monétaire agricole par tête a augmenté, en francs constants, de 17 %. Il en va de même pour le revenu agricole total (y compris l'autoconsommation) qui a augmenté, toujours en francs constants, de 28 % pendant la même période (SEDES, 1984).

La diffusion des modèles et des modes de vie urbains se traduit d'abord par l'évolution des comportements alimentaires : la consommation de pain, de bière, de vin etc. augmente, même si elle reste encore faible (pour le pain, le quart de la consommation abidjanaise par tête, d'après l'EBC, 1979). Elle se manifeste aussi par le développement des achats de produits manufacturés : pas seulement des cuvettes en plastique ou en inox, mais surtout des postes de radio (2 ménages ruraux sur 5 possèdent une radio-cassette), des mobylettes (20,6 % des ménages ruraux en ont une), voire des postes de télévision (qui existent dans 7,5 % des ménages ruraux)

(EPAM 85). C'est certainement en ce qui concerne l'habitat que la mutation est la plus visible dans le paysage. Beaucoup de paysans, surtout dans les aires forestières où les disponibilités monétaires sont importantes et où les liens avec la ville sont intenses, cherchent à posséder leur maison en dur : murs crépis de ciment, toit en tôle ondulée, plan de villa avec plusieurs pièces pour le chef d'exploitation, voire pour les plus riches, maison à étage. La multiplication des lotissements, notamment en régions de plantations, créés à l'initiative des paysans avec l'aide de l'Etat, donne aux villages un aspect extérieur radicalement nouveau, né de modèles urbains : plan en damier qui rompt avec la structure traditionnelle, maisons en dur, électrification bien souvent.

Par ailleurs, on assiste à un début d'investissement des agriculteurs en ville, mais il est encore très timide, et touche essentiellement les riches planteurs de la zone forestière. On ne connaît pas l'importance de l'épargne rurale placée en ville ; pendant longtemps, elle a été très faible. Pourtant, par l'intermédiaire des Groupements à vocation coopérative, une partie des revenus est capitalisée. L'investissement foncier est sans doute le plus important et le plus visible. Depuis longtemps, les planteurs-commerçants dioula ont l'habitude d'avoir un pied sur leur plantation et un pied en ville où ils ont construit une demeure, voire plusieurs, pour les louer. Dans les petites villes, les agriculteurs font quelquefois construire des maisons qu'ils louent ou qu'ils habitent le dimanche ou lors des périodes de moindre travaux. C'est le cas des planteurs baoulé dans le sud-ouest qui s'intéressent en priorité à leur village mais commencent à investir dans les cités de la zone pionnière, note M. LESOURD (1982). C'est le cas également, par exemple, de planteurs abé qui possèdent des maisons dans les sous-préfectures d'Azaguié et Rubino.

L'école représente l'un des investissements les plus importants et l'une des principales sources de dépense des agriculteurs (jusqu'à 20-25 % des sorties budgétaires dans certains cas). Actuellement, 47 % des garçons et 43 % des filles de 6-11 ans, dans les villages, sont inscrits à l'école ; la proportion monte à 57 % pour les garçons de 12-15 ans (EPAM 1985). Ces pourcentages, au-delà de fortes inégalités régionales, témoignent de l'engouement paysan pour l'école. Les explications en sont connues : on désire que les enfants obtiennent un emploi en ville dont les revenus sont plus élevés et surtout plus réguliers que ceux procurés par le travail agricole. Mais la scolarisation entre elle-même dans les stratégies rurales. En effet, les paysans savent bien que la ville est centre de décision. Face à la raréfaction de la terre, les luttes foncières se font plus âpres. Lors des déclassements de forêts, ce sont les citadins qui sont avantagés. De même, les fonctionnaires ou les salariés bénéficient plus aisément de prêts que les agriculteurs. Dès lors, la scolarisation, passage obligé pour devenir fonctionnaire, n'a pas seulement pour objectif d'assurer un revenu supérieur et régulier, elle permet d'avoir quelqu'un « dans la place », qui pourra servir de caution pour un prêt, ou demander une terre pour un parent, comme on l'a vu lors des déclassements de forêts dans le sud-est pendant les années 1970. Bien sûr, les paysans espèrent toucher les dividendes de leur investissement scolaire. De ce point de vue les résultats sont souvent contradictoires, parfois décevants.

En majorité les habitants des villes gardent des relations avec la campagne, et d'abord sur le plan foncier. La propriété urbaine est présente surtout dans le sud, où de nombreux citadins possèdent des plantations. En l'absence d'études d'ensemble, il n'est pas possible de donner des chiffres. Certes, les citadins-planteurs n'ont pas l'importance de leurs homologues de Koumassi au Ghana et la Côte d'Ivoire est loin de connaître une situation foncière comparable à celle de l'Amérique latine. Mais le groupe des possédants n'est pas négligeable. En général, les planteurs urbains sont assimilés aux grands propriétaires absenteïstes. Ceux-ci ont effectivement une certaine importance dans le sud-est (AFFOU YAPI, 1981). Mais il existe également un grand nombre de petits planteurs, détenant quelques ares ou quelques hectares, et qui sont disséminés dans toute la Côte d'Ivoire forestière. Ce sont soit des habitants de petites villes qui possèdent des terres à proximité, soit des abidjanais qui ont des plantations dans leur région d'origine, parfois fort loin. Cet absentéisme est rendu possible par le système de production en vigueur dans l'agriculture de plantation

ivoirienne : le travail est confié à un « métayer » qui s'occupe d'une parcelle et en échange reçoit le tiers (contrat abou-san) ou la moitié (contrat abounyan) de la récolte. Il suffit de contrôler périodiquement le travail du manœuvre. Cela peut être fait le week-end pour ceux dont les plantations ne sont pas trop éloignées de la ville (cas des abidjanais planteurs dans le sud-est, ou des habitants des petites villes) ; dans les autres cas, le propriétaire charge un parent de surveiller l'exploitation en son absence.

L'accès au foncier rural est la plupart du temps inséparable des liens qu'a gardés le migrant avec son milieu d'origine. Souvent le planteur urbain possédait sa plantation avant de migrer : quelquefois, il en a hérité ; d'autres fois, il l'a créée après son départ, investissant une partie de son salaire dans l'établissement du verger et la rémunération des manœuvres. Dans tous ces cas, c'est parce qu'il était du village qu'il a obtenu gratuitement la terre ou les arbustes qu'il possède. L'achat de plantation est plus rare : il est le fait de Dioula qui ont acquis de l'argent dans le commerce, ou des grands propriétaires absenteïstes. Historiquement d'ailleurs, un certain nombre de très grands planteurs ivoiriens, leaders du RDA dans les années 1940-50, ont créé leur plantations grâce à l'argent qu'ils avaient pu gagner en ville : ainsi, par exemple, ceux du département d'Agboville (J.L. CHALEARD, 1979). Enfin, beaucoup de fonctionnaires et notamment de hauts fonctionnaires ont acquis des terres lors de déclassements de forêts.

Les commerçants et les grands propriétaires absenteïstes prélèvent bien une rente foncière sur les campagnes. Mais dans la majorité des cas, les plantations d'origine familiale sont plutôt le signe de la vitalité des relations qui peuvent encore exister entre le migrant et son milieu d'origine. Ce comportement est d'ailleurs entretenu par l'idéologie dominante en Côte d'Ivoire, largement diffusée par les médias, glorifiant « le planteur » source de la richesse nationale et dont le modèle est le président de la République, « le premier des paysans ivoiriens ».

Ces liens se traduisent enfin par une redistribution des revenus de la ville vers la campagne. Certes, le citadin qui vient au village en repart avec des provisions : riz local bien plus prisé que le riz d'importation vendu en ville, igname, banane plantain etc. Mais c'est surtout le citadin qui doit venir au secours des ruraux car ceux-ci attendent du frère ou des enfants qui ont « réussi » aide et assistance. Au-delà de quelques exemples illustres de soutien au milieu d'origine (ainsi, la promotion du « village » du Président, Yamoussoukro, au rang de capitale nationale), chacun est pris dans un réseau de relations qui le conduisent ou le contraignent à s'occuper des siens restés à la campagne.

La construction d'une maison en dur, pour lui ou ses parents, est la matérialisation de la réussite urbaine de l'émigré, autant que de l'intérêt porté à la famille et de la fidélité à ses origines. L'envoi d'argent, dont l'importance pour le village dépend de la prospérité des enfants partis, mais aussi de leur nombre, est moins spectaculaire mais peut-être plus répandu. Les sommes ainsi versées sont très variables. Dans les régions d'agriculture faiblement commerciale et où l'émigration est forte (comme la région de Touba par exemple), elles peuvent dépasser, chez certains exploitants, les revenus agricoles.

Parfois, des citadins profitent de leur relative richesse financière pour asseoir leur prestige dans la société rurale. Le moment privilégié en est les funérailles. Il est de rigueur que les parents vivant en ville assistent et participent à ces cérémonies. Celles-ci sont l'occasion de dépenses ostentatoires où rivalisent les notables villageois et les plus riches agriculteurs. Pour les citadins, c'est le moyen d'acquérir du prestige (voire du pouvoir) dans l'univers d'origine en dépassant les ruraux dans le faste et la générosité.

Mais de plus en plus les habitants des villes se montrent réticents devant les perpétuelles demandes des villageois : ce sont alors les ruraux qui se rendent en ville pour quémander l'aide du parent récalcitrant, voire le rappeler à l'ordre. Sans compter qu'un grand nombre de citadins qui n'ont pas réussi ne retournent pas au village par honte, ou faute de moyens.

Les relations entre les villageois et les citadins sont donc complexes voire contradictoires et non exemptes de calculs réciproques. Y-a-t-il pour autant opposition entre le rural et l'urbain ? Ce qui reste de rural dans le comportement des citadins n'est pas purement assimilable à du « traditionnel » : leur pouvoir et leur prestige dans le monde rural sont liés à leur richesse monétaire et à l'importance de leur fonction urbaine. L'urbanisation des campagnes, le développement des villes, ne signifient pas nécessairement dépendance du monde rural. Les relations villes-campagnes doivent le plus souvent être resituées dans le cadre de relations familiales, les unes pouvant appuyer les autres.

Enfin, le poids des villes, l'intensité des relations, ne sont pas les mêmes selon les régions. Le sud forestier constitue l'ensemble le plus urbanisé, celui où les campagnes ont les relations les plus étroites avec les villes, et certainement celui qui a le plus bénéficié de la croissance urbaine, par la diffusion et l'accessibilité des services, par les taux de scolarisation élevés, par la proximité et l'importance des marchés ouverts aux produits agricoles. En revanche, dans le nord, où l'urbanisation est moins forte, les routes, instrument par excellence de l'ouverture des campagnes, moins nombreuses et en moins bon état, ces phénomènes restent plus faibles. Par-tout, cependant, les périphéries urbaines constituent un champ privilégié de transformation et de modernisation du monde rural, parce que c'est là que les relations avec les villes sont les plus fréquentes, et les possibilités de jouer sur les deux tableaux les plus faciles. L'intensité de ces relations varie bien sûr avec le poids de l'agglomération : autour d'Abidjan on assiste à une véritable « urbanisation » des campagnes avec l'essor d'une agriculture liée à la demande du marché métropolitain, une modernisation générale de l'habitat, des déplacements fréquents villes-campagnes (H. BERRON, 1980). Ailleurs, même autour de Bouaké, les relations sont moins intenses.

Il convient donc de relativiser l'ampleur géographique du phénomène. Néanmoins, nulle part le paysan n'est véritablement coupé de la ville et nul citadin n'est sans rapport avec la campagne : les deux mondes s'interpénètrent, certes différemment, aussi bien dans les comportements que dans l'imaginaire et dans les stratégies des acteurs sociaux.

Au-delà du rural et de l'urbain

L'intense circulation des personnes et des biens entre les villes et les campagnes ivoiriennes, qu'illustre l'essor des transports routiers, ne témoigne pas seulement de la spectaculaire extension des rapports marchands. La mobilité des hommes et des richesses révèle aussi l'existence de stratégies dont les assises spatiales sont multiples. Essentiellement peuplées de migrants, les villes agglomèrent des individus et des groupes qui poursuivent souvent des objectifs dont les enjeux sont localisés dans le monde rural : constitution de la dot, scolarisation des enfants et entrisme dans l'administration pour accroître ultérieurement les patrimoines fonciers, recherche de compléments monétaires saisonniers, il y a bien une composante citadine de diverses stratégies rurales. Cela ne signifie pas que tous les migrants parviennent à leurs fins, et nombreux sont les citadins qui ne dégagent aucun surplus et ne financent aucune épargne. Toutefois, il est clair qu'existent aussi des composantes rurales aux stratégies citadines : les « grands » qui sont dans la mouvance du pouvoir d'Etat, les cadres et les catégories assimilables aux classes moyennes (A. MANOU *et al.*, 1985) mais aussi des artisans et des petits commerçants ont les uns accumulé des patrimoines fonciers ruraux à partir de l'enrichissement urbain, les autres conservé des terres et des liens leur permettant de supporter la précarité citadine. Pour les plus fortunés comme pour ceux du « bas », les composantes rurales et citadines se nourrissent les unes des autres, de sorte que les espaces de vie comme leurs représentations sont à la fois dissociés et indissociables.

Ce constat vaut pour une Côte d'Ivoire peuplée de 10 millions d'habitants, distribués, à part égale, entre les villes et les villages, en un moment où, pour avoir été sérieusement ébranlée durant la « conjoncture », l'économie ivoirienne ne s'est pas pour autant effondrée. Cela ne dispense pas de s'inquiéter des conditions de la reproduction du « complexe politico-économique » (Y.A. FAURE, J.F. MEDARD, 1982), et de s'interroger sur ce que deviendront les rapports entre les composantes urbaines et rurales lorsque le pays comptera 80 % de citadins au milieu du XXI^e siècle.

Dans la mesure où la situation actuelle est considérée comme liée à l'équilibre démographique entre villes et campagnes, elle ne saurait être que passagère. Toutefois, la rapidité et l'ampleur du processus d'urbanisation ont marqué les mentalités et les consciences et créé des types de relations entre villes et campagnes, certes susceptibles d'évolutions, mais qui ne peuvent disparaître totalement. En Côte d'Ivoire la ville est un point d'ancrage indispensable d'une société civile qui se définit avant tout comme une société de planteurs ; la composante citadine s'est créée en référence à une dynamique rurale. Chacun à leur manière, agriculteurs et citadins ivoiriens se réfèrent à l'image du planteur ; les premiers intériorisent leur condition à partir de cette image que leur renvoie la ville, les seconds, quelles que soient leurs situations, s'affirment planteurs ou manifestent le désir de le devenir.

Ce type d'osmose entre villes et campagnes est une spécificité de la Côte d'Ivoire, notamment par rapport aux pays africains dont le taux d'urbanisation est voisin. La croissance urbaine n'a pas stérilisé les campagnes comme dans certains pays peu peuplés (Gabon), ni engendré des déséquilibres parfois dramatiques, tels ceux observés au Nigéria. Les dynamismes ivoiriens ne sont pas identifiables à ceux du Cameroun, auxquels ils sont pourtant souvent comparés. L'urbanisation n'est pas caractérisée par l'influence prédominante d'un groupe, et ni les Baoulé ni les Dioula ne sont assimilables aux Bamiléké. A la différence du Nord-Cameroun, la Côte d'Ivoire septentrionale, où l'économie de plantation villageoise fondée sur le binôme café-cacao ne s'est pas développée, est néanmoins chevillée aux dynamismes de cette dernière (migrations de travail, redistribution de revenus, contrôle dioula sur les circuits commerciaux), de sorte que ses habitants se reconnaissent dans les mêmes valeurs symboliques que ceux du sud. Ainsi, quelle que soit leur évolution, les liens présents entre villes et campagnes auront contribué à une processus d'émergence d'une nation ivoirienne irréductible à ceux des autres sociétés civiles africaines.

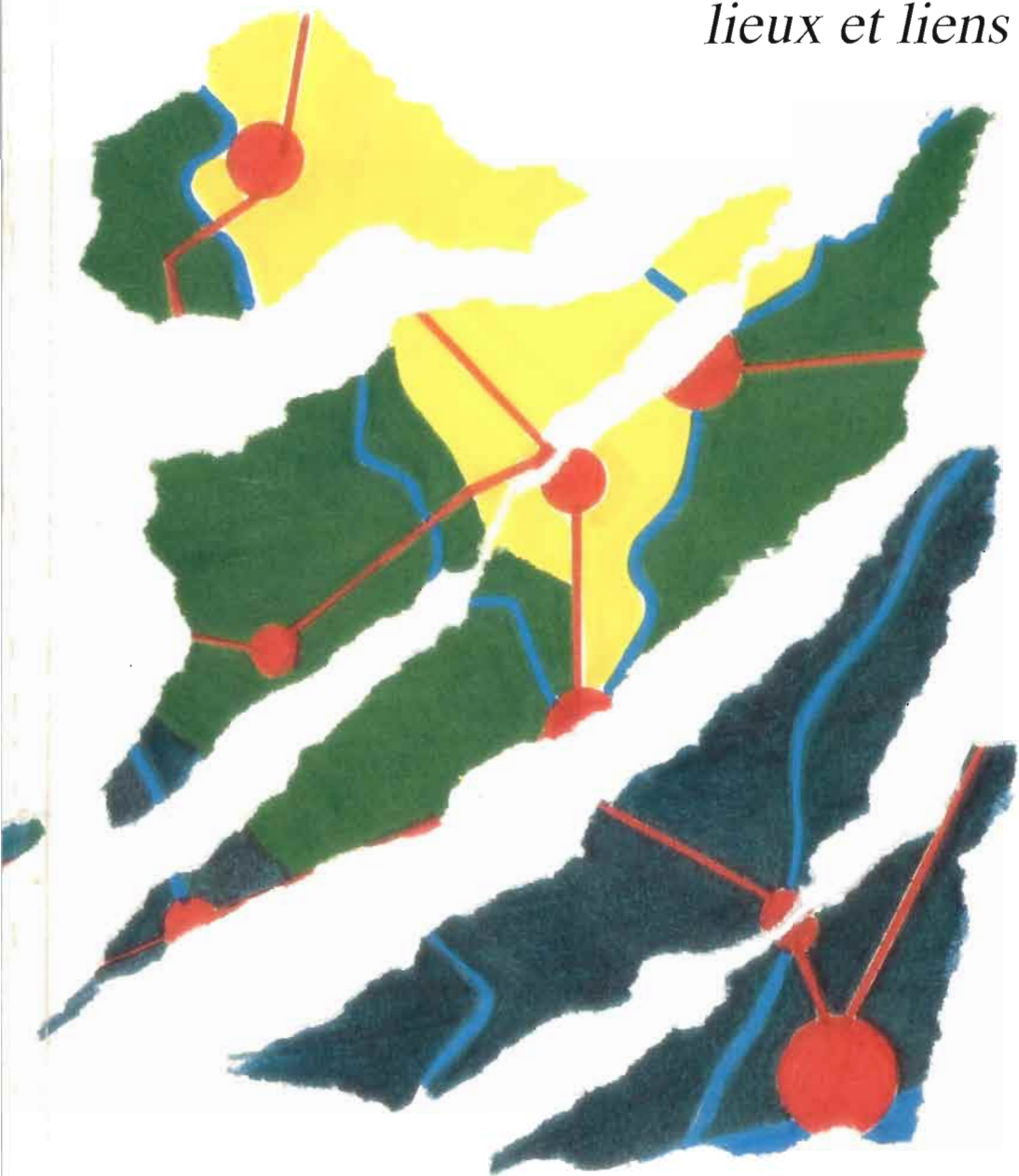
BIBLIOGRAPHIE

- AFFOU YAPI (S.), 1979. — *Le grand planteur villageois dans le procès de valorisation du capital social*, centre ORSTOM de Petit-Bassam, 371 p., multigr.
- BERRON (H.), 1980. — *Tradition et modernisme en pays lagunaires de basse Côte d'Ivoire (Ivoiriens et étrangers)*, Gap, Ophrys, 386 p.
- CHALEARD (J.L.), 1979. — *Structures agraires et économie de plantation en pays abé — département d'Agboville (Côte d'Ivoire)*, thèse de III^e cycle, Université Paris X — Nanterre, 529p.
- COTTEN (A.M.), MARGUERAT (Y.), 1976. — Deux réseaux urbains africains : Cameroun et Côte d'Ivoire, *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 116 : 348-385 et n° 117 : 348-382.
- DOZON (J.P.), 1983. — Les métamorphoses urbaines d'un « double » villageois, *Cahiers d'Etudes Africaines*, XXI, 1-3, 389-403.
- DUBRESSON (A.), LOOTVOET (B.), 1985. — *L'usine et la ville II. Complexes textiles et dynamiques économiques à Agboville, Dimbokro et Bouaké*, ORSTOM — D. de la prévision et de la planification, Abidjan, 165 p. et ann.
- DUREAU (F.), 1985. — *Migration et urbanisation. Le cas de la Côte d'Ivoire*, thèse de III^e cycle, Université Paris I, 561 p.
- FAURE (Y.A.), MEDARD (J.F.), 1982. — *Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Karthala, Paris, 273 p.

- GIBBAL (J.M.), 1974. — *Citadins et villageois dans la ville africaine*, Maspéro, Paris, 398 p.
- JUILLARD (E.), 1973. — Urbanisation des campagnes. *Etudes rurales*, n° 49-50 : 5-9.
- LESOURD (M.), 1982. — *L'émigration baoulé vers le sud-ouest de la Côte d'Ivoire*, thèse de III^e cycle, Université de Rouen, 2 tomes, 526 p. + ann..
- MANOU (A.), DUBRESSON (A.), YAPI DIAHOU (A.), ANTOINE (Ph.), 1985. — Classes moyennes et urbanisation à Abidjan, *Tiers Monde*, n° 101, pp. 55-68.
- Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, D. du Développement régional, 1978 — *Schéma national d'Aménagement du Territoire*, Tome I, diagnostic, Abidjan, 195 p.
- Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, D. de la Statistique, 1980 — *Enquête budget-consommation — Principaux résultats de la pré-enquête en milieu africain urbain et rural*, Abidjan.
- Ministère de l'Economie, et des Finances, D. de la Statistique, 1985. — *Enquête permanente auprès des ménages* (EPAM). Résultats provisoires, 1985.
- LOUDIN (X.), 1985. — *Les activités non structurées et l'emploi en Côte d'Ivoire, définition et mesure*, thèse de III^e cycle, Université de Rennes, 174 p.
- PELLISSIER (P.), 1985. — Techniques d'encadrement et transformations de l'agriculture en Afrique Noire, in : *Des labours de Cluny à la révolution verte*, Paris, PUF : 201-222.
- SEDES. 1984. — *Evolution et répartition des revenus en Côte d'Ivoire*, 167p.
- VIDAL (C.), 1986. — Funérailles et conflit social en Côte d'Ivoire, *Politique africaine*, 24 : 9-19.

Tropiques

lieux et liens



Editions de l'ORSTOM

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

*avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
et du Ministère des Affaires Etrangères*

Sommaire

Présentation - P. PELISSIER ET G. SAUTTER

Avant-propos - P. GOUROU

Liens - C. BLANC-PAMARD, A. LERICOLLAIS, J. GALLAIS,
H. ATTIA

Campagnes en devenir - J.-Y. MARCHAL, O. HOFFMANN,
L. MESCHY, J. PELTRE-WURTZ, J. BOULET, G. DANDROY,
C. SEIGNOBOS, B. ANTHEAUME, V. LASSAILLY-JACOB,
B. CHARLERY DE LA MASSELIERE, J. BOUTRAIS, M.-C.
CORMIER-SALEM, A. LERICOLLAIS, C. BLANC-PAMARD,
M. BENOIT, H. RAKOTO-RAMIARANTSOA, O. SEVIN, B.
TALLET, Y. DEVERIN, J. RAMAMONJISOA, L. DUBOURDIEU.

Autour des villes - J.-L. CHALEARD, A. DUBRESSON, G.
SALEM, M. LE PAPE, C. VIDAL, A. MANOU-SAVINA, P.
PELTRE, G. MAINET, Y. MARGUERAT, J.-L. DONGMO,
J. CHAMPAUD.

Compositions d'espaces - A. SECK, M.-C. AQUARONE,
R. POURTIER, J.-P. RAISON, M. LESOURD, A. GASCON,
M. PORTAIS, E. GU-KONU, C. TAILLARD, A. SAUSSOL,
J. BONNEMAISON, L. CAMBREZY, J. PLYA, G. SAVONNET,
E. BERNUS, J.-C. ROUX, A.-M. PILLET-SCHWARTZ, M. PE-
PIN-LEHALLEUR, A. HALLAIRE, J. O. IGUE, A. SCHWARTZ.

Liste des auteurs

Table des matières